

Budget 2013 – 19 au 21 décembre 2012

Budget 2013 - intervention en séance plénière Hélène Gassin

Chers collègues,

Dans un contexte budgétaire contraint, le budget 2013 de la politique régionale de l'environnement, l'agriculture et l'énergie poursuit l'engagement de la Région pour la conversion écologique et sociale de l'Île-de-France.

Il reprend les grandes priorités de la mandature, et permet la mise en œuvre des compétences de la Région en matière de prévention et gestion des déchets, d'énergie, mais aussi notre engagement volontaire sur la qualité de l'air, le patrimoine naturel, et le développement d'une agriculture durable et de proximité. En résumé, notre engagement au service du "vivre mieux" des franciliennes et franciliens.

C'est donc un budget en continuité par rapport au BP 2012 qui est présenté :

- maintien du niveau des AP : 102,300 millions d'euros d'autorisations de programme et très légère augmentation des crédits de paiement d'investissement : 76,800 millions d'euros contre 76,642 en 2012.
- reconduction également du niveau des AE et CPF : 35,945 millions d'euros d'autorisations d'engagement et 33,218 millions d'euros de crédits de paiement en section de fonctionnement (33,258 en 2012).

Conseil régional

57, rue de Babylone – 75359 Paris cedex 07 SP
Tél. : 01 53 85 53 85

Les deux grands postes du budget d'investissement restent :

1/ la politique énergie climat, avec 42,800 millions d'euros d'AP, pour assurer la mise en œuvre de la nouvelle politique de l'énergie adoptée fin 2012, dont les trois priorités sont:

1. la lutte contre la précarité énergétique,
2. la réduction des consommations énergétiques,
3. le développement des énergies locales, renouvelables et de récupération.

2/ la politique de l'eau, car il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs en matière de retour au bon état écologique des masses d'eau fixé par les directives européennes. La nouvelle politique de l'eau adoptée mi 2012 entrera en vigueur en 2013. Elle comprend désormais un volet important sur la gestion publique de l'eau, et l'espace public régional de l'eau sera mis en place, grâce aux études déjà lancées en 2012 et au budget prévu cette année.

Les enveloppes budgétaires par sous fonction évoluent peu en investissement, on notera seulement :

- une augmentation du soutien à AIRPARIF pour permettre la mise en place de l'ensemble du plan de surveillance de la qualité de l'air ;
- un renforcement de la politique en matière de biodiversité, avec le développement de projets pour rétablir ou maintenir les continuités écologiques et la gestion de nos réserves naturelles régionales dans le cadre du srce que nous adopterons définitivement en 2013 : nous avons déjà classé près de 1000 hectares. Notre objectif est d'arriver à 13 réserves en 2013 ;

- une augmentation du budget sur l'agriculture périurbaine, notamment pour aider la création du pôle maraîcher bio à Brétigny, projet exceptionnel de reconquête de terres agricoles

De la même manière, en fonctionnement, les équilibres entre secteurs d'intervention évoluent peu par rapport à 2012, on peut noter un renforcement de la politique en matière de patrimoine naturel et sur la politique de l'eau.

Sur la politique énergie climat, les moyens engagés pour l'élaboration du srcae et le développement de la SEM ENERGIES POSIT'IF, seront redéployés pour renforcer le soutien aux structures d'animation territoriale qui apportent du conseil aux entreprises, collectivités et particuliers, en intégrant la préoccupation de la précarité énergétique.

Le Srcae est en effet adopté, à l'unanimité de cette assemblée, et la SEM tiendra son assemblée générale constitutive le 10 janvier.

Pour ce qui concerne les organismes associés, les évolutions proposées, dans un objectif de maîtrise des coûts, sont différenciées selon les organismes et leur situation.

On peut souligner que dans un souci de rationalisation et de maîtrise des charges, les organismes associés du secteur de l'environnement (hors CERVIA) se regrouperont fin 2013 au sein d'un groupement d'intérêt public, aux fins de s'installer dans une «cité régionale de l'environnement», bâtiment exemplaire situé à Pantin.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, des cofinancements et recettes externes sont recherchés pour appuyer le déploiement de la politique environnement, agriculture, énergie. C'est ainsi qu'en 2013, l'ADEME continuera d'apporter 2 millions d'euros pour la mise en œuvre des actions de prévention des déchets.

De même, suite à la notification à la commission européenne de la nouvelle aide à l'agriculture biologique, ATABLE, aides régionales et financements européens sont mobilisés en complémentarité, ce qui permet d'aider davantage d'agriculteurs biologiques à budget régional équivalent.

Enfin, la politique régionale environnement, agriculture, énergie contribue au maintien et à la création d'emplois.

A titre d'exemple:

- 1 million d'euros de subventions dans les énergies renouvelables permet 3 millions d'euros d'investissement (taux moyen d'aide: 30%) et contribue à la création de près de 20 emplois (ratio moyen 6,4 emplois pour 1 million d'investissements)
- 1 million d'euros de subventions pour l'isolation des logements contribue à la création de près de 26 emplois.
- 130 à 150 emplois sont directement concernés par nos politiques agricoles, et 2000 pour l'ensemble des acteurs accompagnés

- le dispositif Emploi d'Insertion en Environnement soutient de nombreux emplois : près de 450 postes d'insertion en 2012 pour 900 000 euros (soit 1 poste pour 2 000 euros) sachant que le taux de retour à l'activité par poste d'insertion est élevé.

Enfin, le soutien apporté au secteur associatif, aux collectivités pour développer leurs projets de territoire se traduit par du maintien ou de la création d'emplois à haute utilité sociale.

Cette proposition de budget pour 2013 confirme donc la constance de l'engagement de notre région dans la transition écologique.